

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr
 Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
 Le prochain bulletin paraîtra le 12 février, merci d'envoyer vos articles avant le 9 février.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

facebook : Commune Goulven

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Mercredi
3 février



Judi
11
février



☞ **Offre d'emploi.** Un poste d'agent technique à temps complet sera à pourvoir à la mairie de Goulven à compter du 01/04/2021. Vous êtes polyvalent (électricité, plomberie, espaces verts...), dynamique et vous avez le sens du service public. Faites parvenir votre CV et lettre de motivation dès à présent à la mairie. Contrat CDD.



☞ **Transport Breizh Go.** Jusqu'au 28 février, en raison des travaux, les arrêts GOULVEN Ty Poas et GOULVEN Bourg ne sont pas desservis. L'itinéraire évolue par la RD10 – Giratoire Kouign Amann – Le Bourg – école publique ; identique au retour en sens inverse. Arrêt provisoire mis en service : GOULVEN école publique.



☞ **Influenza aviaire dans les basses cours.** Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez enfermer vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour. Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant puis contactez votre vétérinaire ou la direction départementale. Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie. La découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit être signalée à l'Office français de la biodiversité, au 02.98.82.69.24 ou sd29@ofb.gouv.fr ou à la Fédération de la chasse au 02.98.95.85.35. **Plus d'informations sur <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>.**

☞ **Recensement militaire.** Tu viens de fêter ton 16^{ème} anniversaire ? N'oublie pas de passer en mairie te faire recenser. Apporte le livret de famille de tes parents et ta carte d'identité. L'attestation de recensement sera demandée pour les examens ou le permis de conduire.



☞ **COVID-19.** La mairie n'est pas compétente en matière de vaccination. Vous n'êtes pas sans savoir que les délais d'inscription sont très longs, faute de vaccin. N'hésitez pas à informer la mairie des problèmes rencontrés afin que nous puissions en faire part aux autorités compétentes.

☞ **Résultats analyse d'eau.** Contrôle de l'eau telle qu'elle est consommée. Le prélèvement a été effectué à la cantine municipale : **qualité satisfaisante au point d'usage.**

☞ **Récupération ferraille.** Benne déposée du 17 au 23 février, chez le GAEC de Kereloc, à Goulven. Renseignements : 06.80.53.32.76 (après 18h). Organisation : A.P.E de l'école du Vieux Poirier

☞ **Urbanisme.** Déclarations de travaux : - Mme Michèle Audureau pour l'ouverture d'une fenêtre sur le pignon sud.
 - M. Mathieu Beurrois pour remplacement des menuiseries existantes par de l'aluminium en Bleu saphir et création d'un vélux.

Vie associative

➤ **Amicale cycliste Goulven Tréflex Plouider**

| | Groupe A et A' | Groupe B | Groupe C | Vélo Loisirs |
|------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| 31 janvier | Départ 9h, circuit n° 7700 | Départ 9h, circuit n° 28 | Départ 9h, circuit n° 28 | Départ 9h, circuit n°2 |
| 7 février | Départ 9h, circuit n°3046 | Départ 9h, circuit n°26 | Départ 9h, circuit n°26 | Départ 9h, circuit n°2010 |

➤ **Goulven découverte.** Recherche photos de la vie quotidienne à Goulven (champs d'artichauts, ...). Tél. 06 22 65 91 15



Vie Paroissiale

Dimanche 31 janvier à 10h30 à Plouneour. **Dimanche 7 février** messe à 10h30 à Kerlouan..

Mardi 2 février (Présentation du Seigneur/Chandeleur) messe à 9h30 à Brignogan.

Pour la CCL de la côte des légendes/Nombre de places dans chaque église :

Brignogan : 70 - Goulven : 50 - Guissény : 120 - Kerlouan : 130 - Plouneour : 110 - St Frégant : 70.

Pas de permanences à la maison paroissiale de Plouneour. Pour tout renseignement, s'adresser à la maison paroissiale de Lesneven. Tél : 02.98.83.00.43 ou au père Gérard Le Stang : 06.72.73.33.05. mail : cure@ndfolgoet.fr



Communauté de communes



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. www.clcl.bzh - contact@clcl.bzh
Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

INFORMATION CORONAVIRUS : le 14 janvier, le Premier ministre a annoncé l'avancée du couvre-feu de 20 h à 18 h sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis le samedi 16 janvier. L'objectif du couvre-feu est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mise à rude épreuve par l'épidémie. Pour vous déplacer, munissez-vous d'une attestation de déplacement dérogatoire, d'un justificatif professionnel ou d'un justificatif scolaire. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 18 h à 6 h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive.

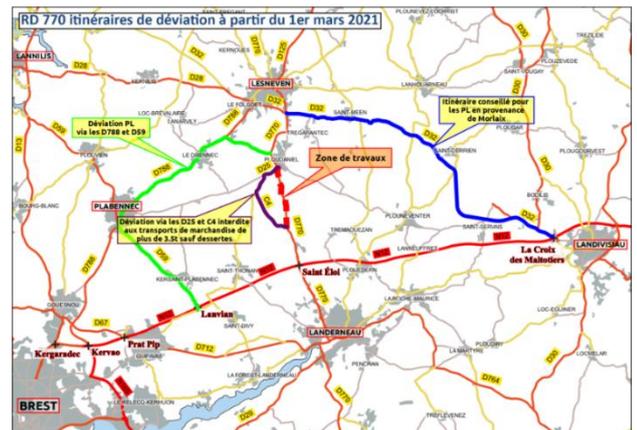
• SERVICE AMÉNAGEMENT

- TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) - Fermeture pour travaux de RD 770, du 1er mars à octobre 2021.

La circulation sera déviée dans les deux sens sur deux itinéraires spécifiques : l'un pour les véhicules légers et l'autre pour les poids-lourds.

Dès lors, les voitures, autocars, tracteurs et les deux-roues emprunteront dès la sortie de Ploudaniel la route de Saint-Thonan, sur la RD 25, puis la voie communale 4 jusqu'à l'Auberge Neuve où les usagers retrouveront la RD 770 vers l'échangeur de Saint-Éloi. Des panneaux de déviation jalonnent cet itinéraire. Si la RD 25 a été élargie pour accueillir ce trafic de transit, ces aménagements ne permettent pas le passage des poids-lourds ; seuls les camions en desserte locale seront autorisés à l'emprunter.
> Le trafic de transit des poids-lourds sera quant à lui dévié par la RD 788 et la RD 59, en passant par Le Drennec, Plabennec et Kersaint-Plabennec.

Pour rester informé en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter @inforoute29



• MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

- FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE LESNEVEN / PERMANENCES À LA MSAP -

Suite à la fermeture du bureau de la trésorerie de Lesneven, un accueil de proximité assuré par les agents des finances publiques est proposé au siège de la MSAP (nouveau bâtiment de l'hôtel communautaire au 12 boulevard des Frères Lumières à Lesneven). Cet accueil physique vise à aider les usagers (particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...) en étant reçus dans l'un des points d'accueil de proximité par des agents des finances publiques.

Permanences les 2e et 4e vendredi du mois (12/02 - 26/02 - 12/03 - 26/03) de 14 h à 17 h uniquement sur rendez-vous.

Les rendez-vous doivent être pris au moins 48 h avant la date souhaitée au 0 809 401 401 (appel non surtaxé) ou par internet sur le site impots.gouv.fr rubrique « contact » ou auprès de la Maison de l'Emploi au 02 98 21 13 14 / emploi.lesneven@wanadoo.fr
Les usagers sont rappelés systématiquement par un agent des finances afin de confirmer la date et l'heure fixées.

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

- PAIEMENT DE PROXIMITÉ CHEZ LES BURALISTES AGRÉES -

Depuis le 28 juillet dernier, les contribuables peuvent désormais payer leurs impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...) amendes et produits locaux (cantines, crèches, hôpital...) dans les bureaux de tabac disposant d'un point de vente de la Française des jeux, partenaires de la Direction générale des finances publiques.

Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire. Pour ce faire, il leur suffit de présenter votre facture dotée d'un datamatrix (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement chez un buraliste dans la rubrique « modalités de paiement ».

Liste des buralistes agréés sur le territoire :

- > Lesneven : LE BISTRO DE LESNE (Place du Général Le Flo) - LA GITANE (2 rue de la Marne)
- > Plouneour-Brignogan-Plages : LE GRAND LARGE (1 avenue du Général de Gaulle)
- > Ploudaniel : LE WHY NOT (35 rue général de Gaulle)

• **PREVENTION DES INONDATIONS** : Annulation de l'atelier 2 « La Mer Monte ! Les risques littoraux s'anticipent aujourd'hui »

En raison du contexte sanitaire liée au Covid, la réunion entre habitants et élus ne peut avoir lieu en présentiel. Le fondement d'une telle stratégie de gestion intégrée du trait de côte repose sur la concertation avec les habitants pour avoir une vision prospective du territoire partagée par tous. La CLCL vous tiendra donc informé de la nouvelle date dès que le contexte sanitaire sera favorable et espère vous retrouver très bientôt pour un échange sur le littoral de demain. Pour plus d'information sur le programme « La Mer Monte ! » rendez-vous sur www.clcl.bzh rubrique Environnement > Espace Naturels > Prévention des inondations

INFORMATIONS DU TERRITOIRE

• **CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI) - RECHERCHE BENEVOLES ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE-**

Le Centre Socioculturel recherche des bénévoles pour son accompagnement à la scolarité. L'accompagnement va du niveau CP à la 3ème. Il vise à apporter les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir. Aucune compétence spécifique n'est requise. Qualités appréciées : patience et sens de l'écoute. Disponibilité un ou plusieurs soirs (lundi, mardi et jeudi) entre 16h30 et 18h. Présence requise (à minima) : 1 soir semaine. S'engager sur une année scolaire. Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du CSI au 02.98.83.04.91 ou vous rendre sur www.centresocioculturelintercommunalpaysdesneven.org et sur la page facebook @centresocioculturellesneven

• **SYNDICAT DES EAUX DU BAS LÉON - PROLONGATION JUSQU'AU 01/04/21 DU CONCOURS ANCIENNES PHOTOS-**

A vos tiroirs : Quand les photos nous racontent le paysage !

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29 260 Kernilis) ou nous les transmettre par email à l'adresse [hocage.basleon@orange.fr](mailto:bocage.basleon@orange.fr). N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. 2 appareils photos sont à gagner. Le règlement et les zones de photos recherchées sont disponibles sur le site du Syndicat <https://www.syndicateauxbasleon.bzh>



• **PORTAIL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE - G4DEC**

Atelier « comment faire pour » : Réduction des déchets et réemploi

Vous êtes ou connaissez une structure dont l'activité a un lien avec l'alimentation (brasseurs, traiteurs, restaurateurs, cavistes, apiculteurs, épicerie vrac et magasins bio) et souhaitez proposer des contenants alimentaires consignés à vos clients ?

Le G4DEC, portail de l'économie circulaire propose un atelier gratuit le 28 janvier à 14h30 au Tech Iroise de Saint-Renan animé par l'association Distro. Plus d'infos et inscriptions sur www.g4dec.bzh

• **CLUB DES ENTREPRISES LEGENDES-IROISE-ABERS (CELIA)**

-PROLONGATION INSCRIPTIONS TROPHÉS DES ENTREPRISES-

Pour les entreprises qui hésitaient et pensaient avoir loupé les inscriptions pour les Trophées de l'Entreprise 2021, pas de panique, la 11ème édition se décale en avril 2021 > **Dépôt des dossiers jusqu'au 01/03/21**

Informations et inscription sur www.celia-entreprises.fr



Informations diverses



★ **Tourisme Côte des Légendes. "Meneham, cap sur 2023"**

Alors que les travaux ont commencé à Meneham, cette exposition temporaire explique et présente ce à quoi va ressembler ce site emblématique dans les années à venir. Nouveau parking, musées tout neufs, plan de protection des dunes... venez découvrir les chantiers en cours et à venir à Meneham. De janvier à juin à la Maison de Territoire de Meneham.

★ **Les Sentin'ailles du Léon.** Jeune association qui a pour vocation d'étudier et de faire connaître la nature en Finistère Nord. Ouverte à tous les amoureux de la nature qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, connaisseurs ou non ... pour rejoindre l'association et participer aux différentes actions : Corre Aurore (Présidente) au 06 58 40 53 90 ou sentinaillesduleon@gmail.com ou facebook @sentinaillesduleon

★ **Accompagnement des seniors aux nouvelles technologies.** Service à domicile, personnalisé suivant les attentes et besoins. Paiement CESU accepté. Tél. 06 83 45 56 01, mail : celine.pinvidic@gmail.com

★ **Offre d'emploi.** Exploitation maraîchère, spécialisée en production de fraise, recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, de mars à juin sur la commune de Plouvien. Laisser nom et coordonnées au 02.98.40.93.31.

★ **Marine nationale: les préparations militaires.** La marine nationale propose aux jeunes citoyens des stages répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Conditions pour postuler : nationalité française, avoir entre 16 et 20 ans au 11/09/2021. Renseignements et dossiers d'inscription : CIRFA, 8 rue Colbert à Brest. Tél 02 98 22 15 31; mail, cirfa-marine-brest.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

★ **MFR.** Portes Ouvertes à la MFR de Plabennec et Ploudaniel le samedi 30 janvier, de 9 h à 17 h. Renseignements au 02.98.40.40.73, mfr.plabennec@mfr.asso.fr, www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

★ **Ireo Lesneven.** De la 4ème à la licence, prochaines portes ouvertes le samedi 30 janvier de 9 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. 02 98 83 33 08. www.ireo.org

★ **ISFFEL, centre de formation en alternance.** Bac à Bac +5 en alternance, basé à Saint-Pol-de-Léon organise ses journées portes ouvertes les vendredi 12 février (en distanciel) et samedi 13 février (en présentiel). Tél. 02 98 29 03 15, po@isffel.fr

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté.** Café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Tél. 02.98.83.49.11. ou envoyer liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Tél. 02 98 83 55 76

★ **Le Gouil Couverture.** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** ». Cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Tartes et délices** ». Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven. Courriel : myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles ».** Pour le vendredi 29 janvier et samedi 30 janvier, de 11h15 à 14h30, les Rigadelles vous propose à emporter, paella royale (10 €), bœuf bourguignon tagliatelles fraîches (10 €), filet de bar au beurre blanc avec garnitures (12 €), burger bacon (6€), tartes aux pommes (3€), mousse chocolat (3€), panna cotta fruits rouge (3€). Pour le vendredi 5 et samedi 6 février, à emporter, kig ha farz (10 €), parmentier de canard 2 pers. (12 €), tartes aux pommes (3€), mousse chocolat (3€), panna cotta fruits rouge (3€). Sur réservation : tél. 02 29 61 69 34 ou le 06 73 69 32 89.

Divers

CINEMA EVEN – LESNEVEN.

Fermé.



Mémento



Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez–Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

CHANDELEUR : concours photo !

Faites-nous parvenir vos plus belles photos pour la chandeleur avant vendredi 5 février à mairie.goulven@wanadoo.fr.

Nous les publierons sur notre page Facebook

